

<https://adjectif.net.shs.parisdescartes.fr/spip.php?article36>



# Des politiques volontaristes et des démarches quasi similaires en matière d'intégration des TIC dans



ement au Maghreb

Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2008

Recherches - Infrastructures, systèmes et politiques publiques -

## RECH

---

Copyright © Adjectif - Tous droits réservés

---

**Les pays du Maghreb arabe comptent parmi les pays émergents et l'économie de chacun doit désormais faire face à la concurrence mondiale, notamment à la concurrence des industries de la connaissance.**

**La présence internationale dans ces régions du monde devient de plus solide et des structures capitalistes de plus en plus globalisante se développent. L'état de chaque pays, comme symbole central risque de s'affaiblir si le défi est à relever. Ainsi, chaque gouvernement surtout des trois pays du Maghreb à savoir la Tunisie, l'Algérie et le Maroc mise sur l'éducation pour établir des profils de compétences, réaliser des réformes afin de faire face au nouveau contexte et réussir l'adaptation aux changements.**

**De ce fait, comme vecteur de changement pour améliorer la qualité du système éducatif de chaque pays, les ministères de l'éducation correspondants ont vu nécessaire d'introduire les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et des mesures de grandes envergures sont alors prises.**

### **Des politiques volontaristes et des démarches quasi similaires en matière d'intégration des TIC dans l'enseignement au Maghreb**

Les pays du Maghreb arabe comptent parmi les pays émergents et l'économie de chacun doit désormais faire face à la concurrence mondiale, notamment à la concurrence des industries de la connaissance.

La présence internationale dans ces régions du monde devient de plus solide et des structures capitalistes de plus en plus globalisante se développent. L'état de chaque pays, comme symbole central risque de s'affaiblir si le défi est à relever. Ainsi, chaque gouvernement surtout des trois pays du Maghreb à savoir la Tunisie, l'Algérie et le Maroc mise sur l'éducation pour établir des profils de compétences, réaliser des réformes afin de faire face au nouveau contexte et réussir l'adaptation aux changements.

De ce fait, comme vecteur de changement pour améliorer la qualité du système éducatif de chaque pays, les ministères de l'éducation correspondants ont vu nécessaire d'introduire les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et des mesures de grandes envergures sont alors prises.

### **Tunisie**

En ce qui concerne la Tunisie, un plan d'action a été mis en place par le ministère de l'éducation et de la formation, le MEF, touchant l'enseignement de base et le secondaire et visant à doter les apprenants, de compétences transversales en technologies de l'information et de la communication, pour apprendre, pour résoudre des problèmes et pour communiquer.

Ce plan d'action a été accompagné d'un programme d'équipement selon une politique descendante : des lycées vers les écoles primaires.

Aujourd'hui, tous les lycées et tous les collèges sont équipés au moins d'un laboratoire qui compte en moyenne 9 ordinateurs connectés à Internet par le biais d'une ligne spécialisée destinée à l'enseignement de l'informatique en tant que discipline scolaire instituée en 1998.

Quant aux écoles primaires, 1500 ordinateurs ont été distribués aux écoles primaires en 2005.

En plus de ces laboratoires, 500 autres espaces ont été équipés depuis 1997 comme ceux par exemple qui sont destinés pour l'enseignement des technologies en raison des modifications qui ont eu lieu dans les prescriptions.

500 laboratoires de physique et de sciences de la vie et de la terre ont été aussi munis d'équipements de ce genre afin de faciliter l'intégration disciplinaire des TIC.

Cette politique permet, selon le ministère de l'éducation et de la formation (MEF) « de structurer les établissements en bassin de compétences autour d'un lycée, de deux ou trois collèges et d'une dizaine d'écoles primaire. [...]

L'organisation en bassin permettra ainsi de développer des pôles de compétences tant au niveau de la formation que de l'aide à la production de contenus destinés aussi bien pour l'enseignant que pour l'apprenant lui-même ».

Ainsi, afin d'assurer une utilisation efficace des TIC à l'intérieur des institutions scolaires, le MEF a mis en place un plan de formation national et des plans de formation dans les 24 régions du pays. L'objectif est d'initier les enseignants et le personnel des établissements, ceux qui le désirent ou ceux qui sont désignés par les directeurs des écoles, des collèges et des lycées, à l'utilisation de certains logiciels libres ou sous Windows comme la suite bureautique pour les lycées et les collèges et sous open office pour les écoles primaires, à Internet et au développement de page Web.

Depuis 2002 et après avoir désigné des sites pilotes comme « le lycée sadiki » à Tunis en vue d'expérimenter l'utilisation disciplinaire de ces instruments en tant qu'outils didactiques, des compétences commencent à s'installer et des pratiques des TIC s'engagent à prendre des formes pédagogiques.

Cependant, devant une telle volonté politique et grâce à des partenariats entrepris avec la banque mondiale et à la banque africaine de développement, pour améliorer la qualité du système éducatif tunisien, la recherche dans ce domaine reste encore très minoritaire pour ne pas la qualifier de marginale ou inexistante. Notons par ailleurs, qu'un colloque en 1996 a été organisé par l'association francophone sur la didactique de l'informatique (AFDI) à Monastir en Tunisie pour réfléchir sur le statut de l'informatique dans les institutions de l'enseignement et de la formation.

Il a été démontré que les technologies de l'information et de la communication, dans le domaine de l'éducation offrent des opportunités de développement rapide en matière d'enseignement et d'apprentissage. Par conséquent, dans un contexte de mondialisation et d'émergence de société de l'information que connaît la Tunisie, l'intégration de ces technologies éducatives nouvelles doivent constituer des champs de recherche se rattachant aux sciences de l'éducation et à la didactique des disciplines.

### Algérie

Quant à l'Algérie, face à un contexte international en perpétuel changement et face à des enjeux internationaux décisifs et auxquels elle ne peut se montrer indifférente, ce pays du Maghreb a également amorcé l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans plusieurs secteurs de l'appareil de l'état entre autre celui de l'éducation.

Ainsi, suite à des décisions politiques, et tout comme ses pays voisins, un programme national d'introduction des TIC et de développement dans l'enseignement a été mis en place et un certain nombre de mesures ont été prises par les pouvoirs publics.

D'abord pour entamer la procédure sans tarder, le président algérien a ordonné l'affectation d'un budget sur quatre années (2001-2004) qui s'élève à de 3 milliards de dinars algériens pris sur le programme de soutien à la relance économique et destinés à engager la mise en oeuvre.

Ensuite d'autres réalisations ont eu lieu.

En effet, l'Etat algérien a commencé par installer une commission nationale des programmes baptisée CNP et dont la mission est de se charger de la refonte des contenus d'enseignement avec notamment l'intégration de la dimension technologique dans les disciplines et les activités pédagogiques et des réformes sont réalisées portant sur l'introduction et le développement des utilisations des TIC dans l'enseignement

En même temps, et pour activer le processus de l'innovation, le ministère de l'éducation algérien (MEN) a créé un centre national de l'innovation pédagogique et les TICE s'intitulant CNIPTICE chargé de la gestion de la mise en oeuvre du programme TIC pour l'enseignement primaire et secondaire en Algérie, et de développer les usages au plan pédagogique et administratif à l'intérieur des établissements scolaires et même de prévoir des mises à niveau pour le personnel de l'éducation.

En outre, le MEN a entrepris la mise en place des équipements. De ce fait, 1300 lycées, 3500 collèges et 8000 écoles primaires parmi 17000, le nombre total des institutions scolaires algériennes, à raison de 15 ordinateurs suivis de leurs périphériques, reliés en réseau et connectés à Internet et ce par établissement.

Dix de ces machines sont destinés pour les élèves et 5 sont mis à la disposition des enseignants.

Le ministère lui-même, 8 établissements sous sa tutelle, les 7 instituts de formation et les 48 délégations ont pu eux aussi bénéficier d'une infrastructure de ce genre, et surtout de la mise en réseau des différentes directions.

Pour inciter le recours à ces équipements et familiariser les enseignants à l'utilisation de ces outils, des sessions

massives de formation ont été engagées de la part du MEN et a même obligé les inspecteurs, les professeurs d'enseignements secondaire et ceux du cycle moyen d'y participer.

Pour généraliser l'introduction des TIC dans l'enseignement, le MEN a, en plus établi, après cette première étape d'implantation des TIC dans le système éducatif, un plan de développement du secteur de l'éducation pour la période de 2005-2009 et 3000 laboratoires informatiques sont à faire acquérir pour les collèges ainsi qu'une plate forme et des sites Webs seront à développer et à mettre en place pour démarrer l'enseignement à distance .

Pour examiner ce grand projet d'introduction des TICE dans l'enseignement en contexte scolaire et voir commencer impulser des usages et rendre le recours à l'ordinateur plus systématique, des séminaires internationaux se sont tenus, d'abord à Paris le 28 mai en 2004 et a été placé sous l'égide de l'université de Strasbourg, mais à l'initiative des étudiants de la promotion janvier 2003 du DESS « UTICEF » et dont la suite s'est déroulé à Alger en novembre 2005 sous le nom de « L'usage des TIC pour l'enseignement, la formation et l'apprentissage/ retour d'expériences ».

Mais depuis 2003, l'Algérie sollicite des coopérations de type internationales étant donné que le gouvernement est conscient de l'ampleur du projet et aussi du fossé numérique qui reste à combler. C'est ainsi que des missions d'expertise ont été réalisées en partenariat avec la France afin d'aider à installer et à développer des compétences en matière d'intégration pédagogique des Technologies de l'information et de la communication et des appels destinés au bailleurs de fonds ont été faits afin de pouvoir continuer à élargir et maintenir l'infrastructure TIC dans le secteur de l'éducation.

## Maroc

Enfin, le Maroc dont 20% de la population est scolarisée réalise lui aussi des transformations au sein de son système éducatif. Se trouvant confronté à la même situation que les deux autres pays et aux mêmes enjeux, plusieurs programmes ont été élaborés et exécutés depuis une décennie déjà dans le secteur de l'éducation pour généraliser l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

En effet, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, ARNT qui a pour mission de mettre en oeuvre la stratégie du ministère de l'éducation pour le projet de généralisation des TIC a élaboré en 2004 un état des lieux :

Type d'établissement scolaire	nombre	Nombre d'élèves par établissement	Nombre d'établissements équipés en salle multimédia	Connexion à Internet	Nombre d'imprimante en réseau par établissement
lycée	633	484 422	619 (97,5%)	100%	2
collège			920 (77%)	100%	1
Ecole primaire			312 (4,6%)	100%	1

Pour réussir la réalisation du projet, il y eu aussi création d'une section informatique dans 5 écoles normales supérieures (E.N.S), dans 4 centres pédagogiques régionaux (C.P.R), une section de formation des inspecteurs dans le centre de formation des inspecteurs de l'éducation (C.F.I.E), un centre national de rénovation éducative et d'expérimentation (CNREE) ainsi qu'une division centrale pour le développement de contenus pédagogiques numérisés.

Plusieurs cycles de formation ont été organisés au profit des enseignants même ceux qui enseignent la discipline informatique elle-même et des inspecteurs. Le tableau ci-dessous témoigne des effectifs des participants :

Formation	Profils	Nombre de participants
Cycles de formation des enseignants	les enseignants du collège	7264
	les enseignants du secondaire	2640

Projet pilote	le cadre pédagogique	1509
Convention Microsoft	Animateurs et formateurs	219
Formation d'inspecteurs	Inspecteurs d'informatique pédagogique	45

Cependant, demeure l'axe de développement de contenu qui n'a pas pu encore bénéficier d'effort particulier pour le département de l'éducation.

En partenariat avec la Banque Mondiale, l'UNESCO et l'IUT (union Internationale des télécommunications), un projet, s'intitulant TVI, initié en 1996 par le ministère de l'éducation nationale marocain est relancé en 2000, pour permette de la formation à distance par la télévision interactive. Ce projet TVI a fait l'objet d'une première présentation publique à l'occasion du sommet mondial sur la société de l'information, organisé à Genève en décembre 2003. Son lancement officiel s'est déroulé le 29 mars 2004, avec le démarrage des premiers cycles de formation organisés à l'intention des enseignants.

En plus, la création du CNREE, en 2005, est une première initiative pour commencer à numériser progressivement des contenus selon les programmes officiels. Cette volonté s'est déjà concrétisée en partenariat avec Microsoft Afrique du Nord, par l'organisation, d'un concours national pour le développement d'un projet créatif et innovant dans le domaine de l'enseignement apprentissage, où les enseignants sont tenus d'investir les TIC en tant qu'outil didactique. Plusieurs villes sont équipées de ce dispositif de formation. Il s'agit de Kalâat-Esraghna, El-houcima, Essaouira, Ouarzazate, Zagora.

Un programme dénommé « GENIE », visant la généralisation des TIC dans l'enseignement a été lancé par le Roi Mohammed VI le 15 septembre 2005. Ce programme vise à équiper, d'ici 2008, à peu près 8600 écoles primaires, collèges et lycées en laboratoire d'informatique connectés à Internet. L'objectif à travers cette opération est de garantir une heure d'utilisation de cet espace par semaine par élève pour le primaire, deux heures pour le collège et trois heures pour le lycée.

Enfin, une convention de partenariat a été signée le jeudi 16 mars 2006, entre le ministère chargé de l'éducation nationale, l'agence nationale de réglementation des télécommunications et la société INTEL pour déclencher l'application du programme « Intel Teach To the Future » le 22 mai 2006 par l'organisation de la première formation des formateurs principaux qui seront chargés de dupliquer la formation aux enseignants. Ce programme ambitionne de former 6000 enseignants durant sa première année.

Le département de l'éducation nationale prévoit, néanmoins de lancer une étude au milieu de la phase d'exécution du programme « GENIE » pour analyser « l'existant en la matière et proposer un modèle d'une structure à mettre en place à cet effet ».

Par conséquent, des plans cohérents d'implantation des technologies ont été élaborés et exécutés et des politiques de développement et de soutien du projet de l'intégration des nouvelles technologies dans les établissements, du primaire au secondaire ont été opérées pour permettre la réalisation de nombreux objectifs visés par le gouvernement de chaque pays mais les utilisations pédagogiques comptabilisées sont très modestes et même très faibles dans certaines régions.

Chaque ministère de l'éducation est en train de rechercher une panoplie de solutions pour agir afin d'inciter les enseignants aux utilisations, en modifiant leurs perceptions et en proposant des stratégies d'introduction de ces outils rendant surtout l'organisation du travail plus souple et atténuant par la même occasion les contraintes professionnelles.